

Compte rendu : Réunion CA du Comité Citoyen pour l'accueil des réfugiés en Uzège du 10 février 2016 à Vallabrix

10 personnes présentes, 2 personnes excusées

Ordre du jour:

- 1: Bref retour sur la réunion du 20 janvier (adhésion, trésorerie, dons, compétences)
- 2: Constitution de l'association
- 3: Projets à venir (vos idées, réflexions seront importants)
- 4: Communication? Presse locale, départementale et encore?....

1: Bref retour sur la réunion du 20 janvier (adhésion, trésorerie, dons, compétences) :

Nous comptons à ce jour 53 adhérents 630 €de trésorerie dont 250 €de dons.

Suite à la réunion du 20 janvier, Mathieu a fait un tableau résumant les compétences mises à disposition de l'association. (tableau à voir sur le site).

Dans l'ensemble, la réunion publique en présence de M. Hancquart a été bien appréciée. Le discours clair et « sans langue de bois » de celui-ci a permis aux participants de comprendre l'enjeu et les obstacles actuels à l'accueil des réfugiés dans le Gard (voir CR de la réunion mis sur le site).

2 : Constitution de l'association

Jean-Jacques Carre termine les démarches administratives pour la constitution de l'association et vérifie auprès d'Anne-Marie Boulay l'accord du centre social de Saint-Quentin pour la domiciliation.

Dès que nous aurons un retour de la Préfecture (inscription au JO), un compte au nom de l'association sera ouvert à la Banque Populaire .

3: Projets à venir (vos idées, réflexions seront importantes) :

Réflexions et idées :

Ne sachant pas quand et comment l'accueil des réfugiés dans le Gard se déroulera dans les prochains mois, nous devons avoir une réflexion plus large sur les actions à mener.

Anne-Laure Boussard, une jeune diplômée dans le droit des étrangers et engagée auprès des réfugiés, nous a fait le plaisir de participer à notre réunion, pour nous faire part de ses expériences. Elle pense que le programme de la ré-localisation sera à court terme un frein à notre action, vu le nombre infime des personnes attendues dans le Sud de la France. Mlle Boussard passe beaucoup de son temps à Calais et depuis peu, des hommes jeunes de différentes nationalités (soudanais, afghans et érythréens) ont accepté de quitter la « Jungle » pour rejoindre des Centres d'accueil et d'orientation (CAO) où ils sont accompagnés dans leurs demandes d'asile. 18 personnes sont actuellement accueillies par une association au Centre du Lazaret à Sète. Nous pourrions contacter l'association à Sète pour en savoir plus sur le devenir de ces hommes.

Actions :

Pour ce qui concerne le GARD :

1. La ville de Lunel Viel a accueilli un réfugié syrien (voir le lien sur notre site avec Le magazine municipal LVMag n°30). La commune du Vigan est également investie dans cette action. Odile Pernin-Vidal prendra contact avec les communes pour en savoir plus sur les conditions et l'origine de ces accueils.
2. Monsieur Reboul de Blauzac propose depuis plusieurs mois un logement pour l'accueil de réfugiés. Il nous fera part de son action avec l'Évêché lien avec nous.
3. M. Jacques Bizet de St. Quentin propose un logement. Odile Sabatier verra avec lui les conditions d'accueil et son souhait d'enregistrer ce logement dans le dispositif de M. Hancquart.

1. Ingrid Capellmann contactera la Cimade de Nîmes et d'Alès pour connaître leurs besoins en terme d'accompagnement, d'hébergement etc.
2. Ingrid Capellmann contactera les CADA de Nîmes (la Croix Rouge) et d'Alès pour connaître les personnes réfugiées sortant de la structure sans solutions d'hébergement et ayant besoin d' un accompagnement.
3. Contacter l'association Forum Réfugié, qui s'occupe de la question des réfugiés dans le sud-est de la France.
4. La commune de Montaren réhabilite un 3 pièces au centre du village pour accueillir une famille de réfugiés. Un appel aux bénévoles bricoleuses-bricoleurs est lancé par notre association. Une réunion publique en présence de M. Hancquart aura lieu le 9 mars à 18h30 au foyer communal (à côté de la poste). Vous y êtes les bienvenus.

4: Communication? Presse locale, départementale et encore?....

Des idées sont là (vides greniers, stands associatifs, Radio Fuze etc) mais nous pensons que l'absence d'accueil réel dans l'immédiat ou à moyen terme ne nous permet pas d'engager des événements publics . Dès que la situation se précise, le CA vous informera des actions à mener.